

# CHARTRE ÉQUIPE IF



1. L'Équipe IF est ouverte à tous les adhérents IF inscrits pour l'année en cours.
2. Deux types d'évènements sont organisés autour de l'Équipe IF :
  - matchs « traditionnels » (exemple : rencontres entre supporters avant les matchs de l'équipe de France) : ouverts à tous les adhérents IF, sous réserve d'un nombre d'inscrits « raisonnable »
  - évènements « exceptionnels » (ex : Eurofanz, tournois organisés par d'autres associations) : nombre de places limité, avec sélection des joueurs à l'appréciation des responsables de l'Équipe IF selon différents critères (ancienneté, investissement dans l'association et dans les évènements sportifs, niveau sportif...)
3. Chaque joueur s'engage à respecter les arbitres, adversaires et coéquipiers (violence physique ou verbale, discrimination...).
4. Chaque joueur s'engage à respecter les installations et le matériel mis à disposition lors des rassemblements de l'Équipe IF.
5. Chaque joueur s'engage à accueillir les nouveaux joueurs de l'Équipe IF de la manière la plus agréable et respectueuse possible.
6. Chaque joueur s'engage à respecter les choix des responsables de l'Équipe IF (composition de l'équipe, tactiques de jeu, ...), même si ces derniers restent évidemment ouverts au dialogue.
7. Chaque joueur s'engage à être ponctuel lors des rassemblements et prévenir en cas de retard ou d'empêchement.
8. La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du football (chaussures adaptées au terrain - crampons moulés de préférence - et protège-tibias) et ne doit pas porter atteinte aux autres joueurs (pas de montres, bagues ni bracelets).
9. Chaque joueur devra se munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive valide pour l'année sportive en cours afin de pouvoir disputer des rencontres sportives avec l'Équipe IF.
10. Tout manquement à un point de cette présente charte pourra être sanctionné par un avertissement, une suspension ou une exclusion de l'Équipe IF, voire de l'association IF. La décision sera prise par les responsables de l'Équipe IF désignés par le Bureau de l'association, ou directement par ce dernier.

